

Note

Objet : Recommandation pour le Prix des bibliothécaires et des archivistes pour services émérites de l'ACPPU

Date: Le 19 octobre 2020

À : Conseil de l'ACPPU

De : Kate Cushon, présidente

Le Prix des bibliothécaires et des archivistes pour services émérites a été créé en 1994 dans le but de récompenser les bibliothécaires, les archivistes et les autres membres du personnel académique qui contribuent de manière exceptionnelle à l'avancement du statut ou des conditions de travail des bibliothécaires et des archivistes d'université et de collège au Canada. Le Comité des bibliothécaires et des archivistes de l'ACPPU est heureux de recommander la candidature d'Harriet Sonne De Torrens, de l'Université de Toronto.

La carrière d'Harriet Sonne De Torrens est un bon exemple de persévérance dans le militantisme et la défense des intérêts. Cette dernière a apporté un nombre véritablement impressionnant de contributions à l'avancement du statut et des conditions de travail des bibliothécaires d'université à l'échelon local, régional et national. Elle a fait preuve d'un attachement sans faille à la pratique de la bibliothéconomie au niveau universitaire, recevant même un prix dans ce domaine de l'Union des Associations des Professeurs des Universités de l'Ontario (OCUFA) après quatre années seulement de pratique professionnelle dans un poste permanent.

C'est à l'Université de Toronto, dans le cadre de son mandat au Comité des bibliothécaires de l'UTFA, en 2007, qu'Harriet a commencé ses efforts pour unir les bibliothécaires d'université et défendre leurs intérêts. Ses talents, son dévouement et son leadership ont été immédiatement remarqués et respectés, et continuent d'être la pierre de touche pour la communauté des bibliothécaires de l'Université de Toronto. En 2010, par suite d'une nomination, elle a accepté d'assumer la présidence du Comité des bibliothécaires de l'UTFA. Signe de reconnaissance de son habileté à promouvoir le message voulant que les bibliothécaires soient des partenaires à part entière du corps professoral de l'Université dans l'exécution de la mission que celle-ci s'est donnée – et à personifier ce message au fil de sa carrière –, ses collègues ont demandé qu'elle reste en poste pour le nombre maximum d'années consécutives permis, soit six ans. Par la suite, Harriet a accepté un mandat de deux ans au Comité exécutif de l'UTFA comme membre à titre personnel, de

2016 à 2018. Elle est ensuite redevenue présidente du Comité des bibliothécaires de l'UTFA, poste qu'elle occupera jusqu'en juin 2022.

Depuis 2010, elle a organisé plus de 30 activités et consultations, de même qu'élaboré et distribué plus de 10 sondages visant à recueillir les questions, les opinions, les idées et les préoccupations des bibliothécaires concernant le document *Policies for Librarians* de l'Université de Toronto. Durant cette période, elle a sensibilisé ses collègues au fait que ce document n'avait pas l'objet d'une refonte majeure depuis son adoption en 1978. En rassemblant et en faisant connaître les commentaires de la communauté (recueillis en personne et en ligne), elle a su faire comprendre à la communauté de l'Université de Toronto l'importance des *Policies for Librarians* et les lacunes qu'elles comportaient, tout en cultivant la solidarité parmi les quelque 160 bibliothécaires répartis dans les trois campus de l'Université.

Sur la scène nationale, Harriet s'est distinguée par le dévouement inlassable et constant montré envers ses collègues dans le cadre de ses activités au sein de l'ACPPU et de l'ACBAP. Même si elle ne sert pas l'ACPPU à un poste électif, elle s'est merveilleusement servie de la liste de diffusion électronique nationale de l'ACPPU et de la récente Conférences des bibliothécaires et des archivistes pour diffuser des messages importants à ses collègues de partout au pays.

Parallèlement à travail d'intérêt général, Harriet s'est engagée dans des activités savantes qui appuient et renforcent directement son militantisme, lui permettant de joindre un auditoire plus vaste que celui qu'elle pourrait atteindre par sa participation à des organisations locales, provinciales, nationales ou même internationales. Elle est l'auteure d'articles et de chapitres consacrés à la liberté universitaire pour les bibliothécaires d'université, au statut académique, à l'autonomie professionnelle, à l'importance de prendre part à des activités savantes, à l'histoire du militantisme des bibliothécaires d'université à l'Université de Toronto, ainsi qu'à ce qui confère à la défense des intérêts son caractère si crucial.

Il est rare de trouver un militantisme si engagé, constant et efficace. Harriet Sonne de Torrens se voue à sa profession et à ses collègues de toutes les manières que le Prix des bibliothécaires et des archivistes pour services émérites de l'ACPPU vise à encourager, à souligner et à récompenser.